

C. VOLET B2 : PREVENTION DES INONDATIONS

Volet B2	PREVENTION DES INONDATIONS	Mesures du PDM: Prévention des risques inondation
B2-1	Intitulé du thème concerné : Mise en place et en œuvre du Programme d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI)	
Objectif : améliorer la prévention des inondations		
<p>Concernant le risque inondation, le syndicat mixte de rivière Cérou Vère souhaite répondre aux préoccupations des élus en terme de prévention du risque inondation des communes en zones à risques. L'objectif est de promouvoir une gestion du risque inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur les personnes, les biens, les activités économiques et l'environnement.</p> <p>Pour ce faire le syndicat de rivière a porté l'étude schéma de prévention des risques inondations des bassins versants du Cérou et de la Vère (SPRI Cérou Vère) dont le but a été de mieux appréhender les phénomènes d'inondation pour en prévenir et en limiter les effets dans les bassins. Cette étude a été réalisée durant 2008 et 2009 et a été validée par le conseil syndical en 2010 ; elle fait apparaître un risque inondation sur 27 communes et environ 600 biens vulnérables (562 habitations, 25 entreprises, 6 bâtiments sensibles ...)</p> <p>Cette étude propose une série de 23 opérations très diversifiées à programmer sur 10 ans: organisation gestion globale de la vallée visant une amélioration des écoulements, réduction du risque à la source par : aménagement des petits bassins versants, occupation des sols, zones d'expansion, amélioration de la Gestion des barrages, système local d'annonce de crue, Implantations et télégestion de stations hydrométriques, pluviométriques ... Après une concertation entre les acteurs locaux et les services compétents (DREAL, DDT, ...), une première approche « cout- bénéfice » a écarté 8 opérations du SPRI. Bien que les dépenses retenues s'étaleront sur une décennie, une extraction pour les 5 ans du contrat de rivière est consignée dans le tableau ci-après.</p> <p>A ce jour il est demandé au syndicat de s'engager au préalable dans une démarche PAPI pour pouvoir bénéficier de l'accompagnement des opérations proposées dans le SPRI. Dans ce contexte, le syndicat de rivière a délibéré en janvier 2011 pour s'engager dans une démarche de labellisation PAPI (Programme d'Action pour la Prévention des Inondations) sachant que les projets candidats à la labellisation PAPI seront examinés par un comité partenarial au niveau national ou local, regroupant entre autres des représentants de l'État et des collectivités locales.</p> <p>En parallèle, le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) des bassins versant du Cérou et de la Vère a été prescrit par la Préfecture du Tarn et est en cours de réalisation depuis 2010 ; l'objectif est d'approuver le PPRI Cérou et le PPRI Vère par enquête publique pour la fin de l'année 2012.</p>		

Schéma de Prévention Risque inondation sur la durée du contrat de rivière de 5 ans

Intitulé des opérations retenues	Cout HT
Gérer les inondations et les espaces inondables (G)	257 530
Alerter et Secourir (AS) :	380 000
Protéger les zones à enjeux d'intérêt général (P) :	1 030 643
L'information et la connaissance sur les risques d'inondation (IC) :	347 500
TOTAL	2 015 673
Total retenu : 2 016 000	

Dans ce montant l'animation pour réaliser ces opérations est estimée à 350 K€ (pour 5 ans)



Photo 15 : inondation à Les cabannes bassin Cérou:

Volet B2		PREVENTION DES INONDATIONS				Mesures du PDM: Prévention des risques inondation		
B2-1		Intitulé du thème concerné : Mise en place et en œuvre du Programme d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI)						
Objectif : améliorer la prévention des inondations								
Etudes préalables au dossier définitif :						Documents de référence : Schéma de prévention des inondations 2008 2009		
Réf opérat°	Code mesures PDM	Action	Masse d'eau	Maître d'ouvrage potentiel	Partenariat Technique Services associés	Financeurs potentiels	Coût estimatif	Echéancier prévisionnel
B2-.1 Pr.3	Inon-1-02 Inon-1-01	Animation et mise en œuvre du PAPI et suivi des actions réglementaires (PPRI PLU, zone d'activités) Mise en place & gestion du système local d'annonce de crue	Toutes	SMRCV	AEAG, CG81, CR, DDT 81, DREAL Gestionnaire des barrages : entente CG81/ CG82 de st Géraud, barrage Roucarié	AEAG, CG81, CR, Europe	Animation PAPI SPRI 200 k€ (40 K€/ an) Gestion système alerte 200 k€ (40 K€/ an)	milieu du contrat
B2-.2 Pr.3	Inon-1-02	Opérations : Gérer les inondations et les espaces inondables (G)	Toutes	SMRCV Institution st Géraud	AEAG, CG81, CR, DDT 81, DREAL Gestionnaire barrages : entente CG81/ CG82 st Géraud, SIAEP Roucarié Fontbonne	AEAG, CG81, CR, Europe	258 k €	milieu du contrat
B2-.3 Pr.3		Opérations : Alerter et Secourir (AS) :	Toutes				180 k€	début du contrat
B2-.4 Pr.3	Inon-1-01	Opérations : Protéger les zones à enjeux (P) (Ralentissement dynamique, expansion crue...)	Toutes	SIAEP Roucarié Fontbonne			1 030 k€	milieu du contrat
B2-.5 Pr.3		Opérations : information et connaissance sur les risques d'inondation (IC) :	Toutes				148 k€	milieu du contrat

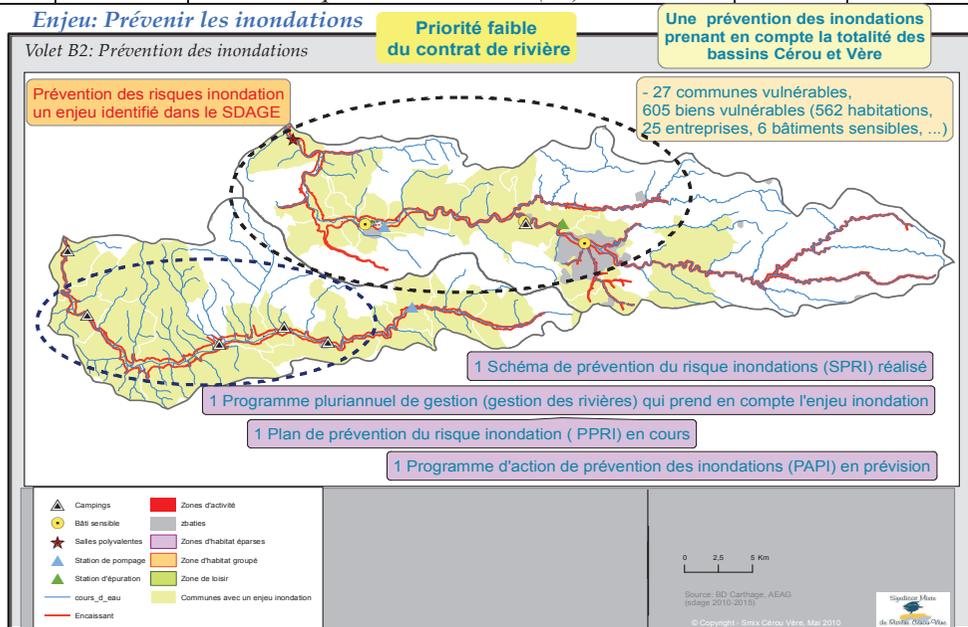


Photo 16 : Inondation bassin Cérou

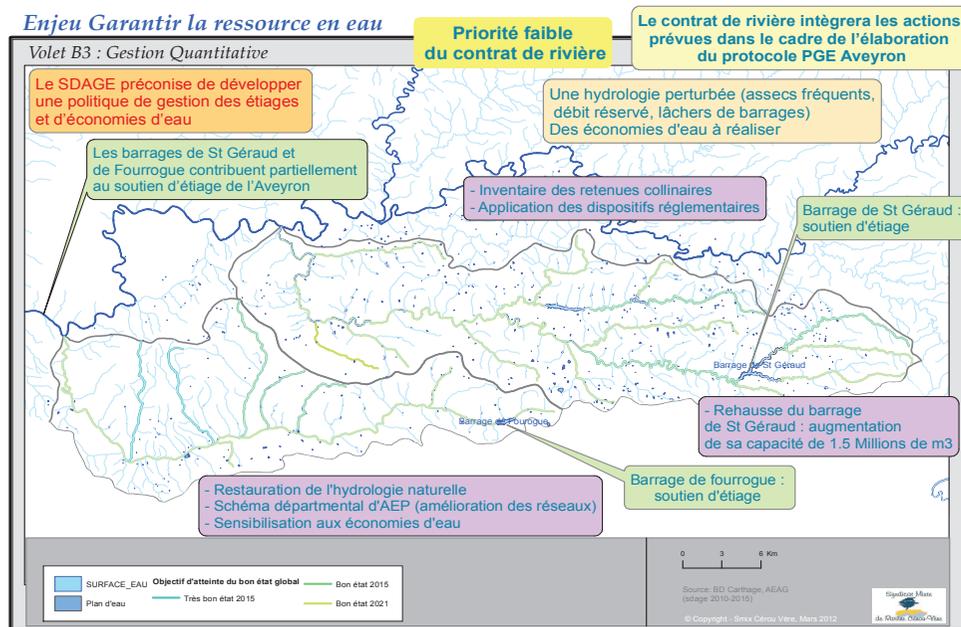
Carte 29 : Enjeu inondation - carte synthétique

VOLET B2 : PREVENTION DES INONDATIONS

ACTIONS	MONTANT HT	INDICATEUR DE SUIVI / UNITE	OBJECTIFS	INDICATEUR D'EVALUATION (prévu/ réalisé)	PRIORITE
B2 MISE EN PLACE ET EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION POUR LA PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)					
1. Animation et mise en œuvre du PAPI (opérations du SPRI) Gestion du système local d'annonce de crue	200K€ 200 k€	Animation / mise en place gestion / mise en œuvre du SLAC	Créer une Animation locale Créer la gestion locale du SLAC		3
2. Opérations : Gérer les inondations et les espaces inondables (G)	258 k€	Entretien spécifique végétation au niveau des ouvrages/ Nombre de pont	Nombre de ponts surveillés		3
3. Opérations : Alerter et Secourir (AS) :	180 k€	Système d'annonce local (SLAC) / réalisation Plan communaux de sauvegarde/ nbre	Travaux SLAC 23 communes à risques sans PCS → 23 PCS		3
4. Opérations : Protéger les zones à enjeux d'intérêt général (P)	1 030 k€	Modification pont (faciliter l'écoulement) Suppression chaussée Etude Ralentissement dynamique Travaux Ralentissement dynamique	1 intervention sur pont (<i>Candou</i>) 1 chaussée (<i>les cabannes- cordes</i>) Réalisation étude Nombre d'aménagement réalisés (<i>zone expansion, haie ...</i>)		3
5. Opérations : information et connaissance sur les risques d'inondation (IC) :	148 k€	Documents réalisés (culture du risque)/ nbre Réunion d'information (élus, public, agriculteurs...) / Nbre Mobilisation des maitres d'ouvrage/ Nbre	3 documents 6 réunions ou évènements Maitre d'ouvrages impliqués		3
TOTAL	2 016 k€				

VOLET B3 : GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

Volet B3-		GESTION QUANTITATIVE			Mesures du PDM : Prélèvement et gestion quantitative			
B3-1		Intitulé du thème concerné : Garantir la gestion de la ressource en eau pour tous les usages						
Objectif : Gestion des étiages et économies d'eau								
						Documents de référence :		
Réf opérat	Code PDM	Action	Masse d'eau	Maître d'ouvrage potentiel	Partenariat Technique	Financeurs potentiels	Coût estimatif	Echéancier prévisionnel
Pr.3	Prel-2-01	1-Accompagner la mise en œuvre la gestion de la ressource du bassin Aveyron. 2-Adapter les prélèvements aux ressources disponibles 3-Rehausse du barrage st Géraud (stockage supplémentaire de 1.5 Mm3)	1-Cérou amont FRFR197 Cérou médian FRFR361B Cérou aval FRFR361A 2-Vère amont FRFR353 Vère aval FRFR196 3-Cérou amont FRFR197 Cérou médian FRFR361B Cérou aval FRFR361A	Institution PGE Institution du barrage de st Géraud	AEAG DDT 81, 82, 12, CG 81, 82, 12, CR (à confirmer)	CG 81, CG82, CG12 CG 81, CG82,	1- Cf protocole PGE 3-Travaux : 1 000 k€	milieu du contrat
B3-.1a Pr.1	Prel-2-02	Amélioration de l'hydrologie naturelle : sensibilisation aux économies d'eau de la population, des collectivités des industriels des agriculteurs :	Toutes	SMRCV SIAEP	AEAG, CG81 DDT 81 CR (à confirmer) CA81	AEAG Conseil général Europe C.R (à confirmer)	En lien avec la mise en œuvre du PPG cf volet B1 et volet A3	Période du contrat
B3-.1b Pr.1	Qua-1-02	diagnostic des réseaux d'alimentation en eau potable (rendement des réseaux)	Toutes (Céret amont FRFR379B)	Les différents SIAEP	DDT 81, AEAG, CG81, CR	CG81,AEAG	cf volet A5 réseau	2012 2014



Carte 30 : Enjeu gestion quantitative - carte synthétique

VOLET B3 : GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

ACTIONS	MONTANT HT	INDICATEUR DE SUIVI / UNITE	OBJECTIFS	INDICATEUR D'EVALUATION (prévu/ réalisé)	PRIORITE
B3 GARANTIR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU POUR TOUS LES USAGES					
Accompagner la mise en œuvre la gestion de la ressource du bassin Aveyron	Cf protocole PGE				3
rehausse du barrage st Géraud (stockage supplémentaire de 1.5 Mm3)	1 000 k€	Rehausse / nbre d'opérations réalisées	1 stockage supplémentaire		
sensibilisation aux économies d'eau inventaire retenue collinaire et amélioration de leur mode de gestion	<i>Cf. animation coordination animation espace rural</i>				1
diagnostic des réseaux d'alimentation en eau potable	Cf. volet A5 réseau				1
TOTAL Hors opérations du PGE Aveyron	1 000 K€				

D. VOLET C : ANIMATION ET SUIVI DU PROGRAMME ET COMMUNICATION

Volet C	<i>ANIMATION SUIVI DU PROGRAMME ET COMMUNICATION</i>	<i>Mesures du PDM : Gouvernance & amélioration des Connaissances</i>
C-1	Intitulé du thème concerné : Animation, Suivi du programme & approche territoriale	
Objectif : Améliorer la gouvernance sur le territoire		
<p>Rôle et mission de l'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser le secrétariat des instances de concertation : Déterminer avec le président l'ordre du jour ; <ul style="list-style-type: none"> - Préparer les documents à présenter ; - Solliciter des intervenants ; - Rédiger les comptes-rendus et les relevés de décisions ; - Veiller à ce que les décisions soient exécutées. ○ Sensibiliser l'ensemble des maîtres d'ouvrage du territoire sur la gestion équilibrée, sur les enjeux et les objectifs du SDAGE et du PDM, définir les orientations stratégiques de la politique de gestion intégrée de l'eau du territoire, les inciter à engager les travaux pour lesquels ils se sont engagés : <ul style="list-style-type: none"> - Participer si besoin aux différents comités syndicaux et conseils municipaux ; - S'informer et être associé dans le cadre des projets évoqués dans le contrat ; - Participer aux réunions publiques organisées sur le territoire ; - Apporter autant que de besoin un appui technique aux maîtres d'ouvrage ou les mettre en lien avec les bons interlocuteurs. ○ Assister et conseiller les élus du territoire (maîtres d'ouvrages ou non): <ul style="list-style-type: none"> - Prioriser les choix des élus et décideurs opérationnels ; - Suivre les évolutions réglementaires et les politiques publiques et les traduire en actions sur le territoire. ○ Coordonner et piloter avec les services de l'Etat le suivi de la mise en œuvre des actions programmées <ul style="list-style-type: none"> - Apporter un avis éclairé sur les projets et en faciliter l'émergence ; - Suivi de l'avancement du programme opérationnel du contrat ; - proposer une réactualisation des programmes intégrant et affinant le cas échéant les nouvelles orientations ; - assurer la cohérence des actions menées sur le territoire ; - assurer les relations entre les partenaires et aider à l'élaboration du programme d'actions hiérarchisées. ○ Organiser l'information envers les acteurs et le grand public, créer la cohérence et la solidarité territoriale <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des réunions thématiques afin de faciliter l'émergence des projets inscrits au contrat ; - Mettre en place un plan de communication à l'attention des différents publics (élus, partenaires, population, scolaire, ...) <i>cf. action C2.</i> ○ Développer des partenariats <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des collaborations et relations avec les administrations les partenaires, les autres collectivités, les associations et milieux socio-économiques ; - intégrer des projets initiés par d'autres partenaires du bassin et susceptibles d'influer sur les objectifs de l'atteinte du bon état des masses d'eau ; - Assurer le lien entre le contrat de rivière et les documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT). 		

- **Présenter sous forme d'un rapport annuel auprès du comité de rivière le bilan d'avancement du contrat, le programme prévisionnel de l'année suivante et le bilan d'activités des actions d'animation :**
 - Etre force de proposition pour faire avancer les démarches ;
 - Etre à l'écoute des demandes des acteurs du territoire ;
 - Informer les membres du comité de rivière des différents écarts constatés entre la programmation et la réalisation et apporter des explications argumentées.

- **Assurer l'évaluation du contrat de rivière via le tableau de bord renseigné :**
 - Proposer des indicateurs adéquats ;
 - Coordonner l'acquisition des données nécessaires à l'élaboration du tableau de bord ;
 - Diffuser ces données ;
 - Produire des documents d'accompagnement (cartes, inventaires, fiches techniques, ...).

- **Assurer la Gestion administrative, budgétaire et financière du syndicat de rivière à partir du programme d'actions établi :**
 - définir et assurer le pilotage des opérations à mettre en œuvre pour les divers thèmes ;
 - établir la programmation d'un point de vue administratif technique et financier ;
 - rechercher des partenaires techniques et financiers ;
 - Rechercher des financements ;
 - Rédiger les actes administratifs : marchés, contrats, conventions ;
 - Elaborer et suivre l'exécution du budget.

- **Elaborer un bilan de fin de programme et évaluer la faisabilité et l'intérêt de mettre en place un SAGE à l'échelle du Territoire**

A l'instar de ce qui se fait sur d'autre territoire (Bassin du Célé, du Viaur, de l'Agout, ...), une réflexion sera menée dans le cadre du déroulement du contrat de rivière Cérou Vère pour envisager l'émergence d'un SAGE sur le territoire.

Volet C		ANIMATION SUIVI DU PROGRAMME ET COMMUNICATION			Mesures du PDM : Gouvernance & amélioration des Connaissances			
C-1		Intitulé du thème concerné : Animation, Suivi du programme & approche territoriale						
Objectif : Améliorer la gouvernance sur le territoire								
						Documents de référence :		
Réf opérat°	Code mesures PDM	Action	Masse d'eau	Maître d'ouvrage potentiel	Partenariat Technique Services associés	Financeurs potentiels	Coût estimatif	Echéancier prévisionnel
C-1-1 Pr 1	Gouv 1-01 Gouv 1-02	- Animation - coordination des opérations du contrat de rivière - Mise en place d'indicateurs pour évaluer les actions et les orienter - Tenue du tableau de bord	toutes	SMRCV	AEAG Conseil général Conseil Régional	AEAG, CG81, CR, Europe	650 k€ (130 K€/ an)	Période du contrat
C-1-2 Pr 1	Gouv2-01	- Administration des données sur l'eau & SIG - Développement d'outil d'évaluation (indicateurs et tableau de bord) développement d'outil d'aide à la décision	toutes	SMRCV et convention avec d'autres syndicats de rivière	AEAG Conseil général 81 Conseil Régional (à confirmer)	AEAG, CG81, CR, Europe	100 k€ (20 k€/ an)	Période du contrat
C-1-3 Pr 1	Gouv-2-01	- Permettre l'intégration de l'enjeu eau dans les documents d'urbanisme	toutes	collectivités SMRCV	AEAG Conseil général Conseil Régional	AEAG, CG81, CR, Europe	Cf. animation PAPI	Période du contrat



Photo 17 : Animation pour la mise en place du contrat de rivière



Photo 18 : Nettoyage des berges du Cérou par la population

Volet C	ANIMATION SUIVI DU PROGRAMME ET COMMUNICATION	Mesures du PDM : Gouvernance & amélioration des Connaissances
C-2	Intitulé du thème concerné : Communication, information & approche territoriale	

Objectif : Communication information sensibilisation et implication de la population, des acteurs locaux et des scolaires

Communication et sensibilisation autour du contrat de rivière dans la cadre des objectifs de la DCE et du SDAGE :

Objectif : Favoriser la prise de conscience et de responsabilité, par toute la population et par les acteurs locaux de l'importance et des enjeux liés à la gestion de l'eau

Cette action est primordiale pour maintenir la dynamique, valoriser les actions entreprises et plus largement sensibiliser les différents types de publics cibles (élus, maîtres d'ouvrages des opérations, usagers, partenaires locaux, population locale et scolaire) :

- Communiquer auprès des usagers sur les enjeux liés à l'eau et à l'environnement ;
- Concevoir des événements et supports de promotion des opérations du contrat et du syndicat ;
- Rédiger des communiqués, articles de presse et autres supports visuels.

Pistes d'action

- Mettre en place une Commission communication au sein du Syndicat mixte composée de membres du groupe de travail, d'élus du syndicat et d'autres personnes volontaires
- Réaliser des campagnes d'information sur l'eau et sur le syndicat mixte
- Relancer un bulletin d'information du contrat de rivière et le distribuer à toute la population
- Développer un site internet
- Organiser des manifestations : information, démonstration, expositions, ...
- Adapter la communication et les informations suivant les publics (particuliers, collectivités et professionnels)
- Proposer et soutenir des actions pédagogiques et de sensibilisation en milieu scolaire et dans les centres de loisirs
- implanter des panneaux d'informations dans des lieux stratégiques (sentiers de randonnées, villages, etc.)
- Créer une exposition (itinérante) qui pourra être utilisée lors de réunion et de manifestation
- Utiliser les médias pour mettre l'accent sur les problèmes de pollution et les améliorations constatées
- Organiser des concours dans les écoles primaires et des concours tous publics
- Trouver un slogan et une mascotte
- Développer la thématique « eau » sur les sentiers de randonnées existants ou créer des sentiers de randonnées spécifiques.



Photo 19 : Animation pédagogique:

Volet C		<i>ANIMATION SUIVI DU PROGRAMME ET COMMUNICATION</i>			<i>Mesures du PDM : Gouvernance & amélioration des Connaissances</i>			
C-2		Intitulé du thème concerné : Communication, information & approche territoriale						
Objectif : Communication information sensibilisation et implication de la population, des acteurs locaux et des scolaires								
						Documents de référence :		
Réf opérat°	Code mesures PDM	Action	Masse d'eau	Maître d'ouvrage potentiel	Partenariat Technique Services associés	Financeurs potentiels	Coût estimatif	Echéancier prévisionnel
C-2-1 Pr.1	Gouv 2-01	Communication, information grand public	toutes	SMRCV et autres	large partenariat (AEAG, CG81, ARPE, CPIE, ...)	AEAG, CG81, Europe	50 k€ (10 k€/an)	Période du contrat
C-2-2 Pr.1	Gouv 2-01	Plan de Communication	toutes		large partenariat		<i>A définir</i>	Période du contrat
		Bulletin d'information					40 k€ (8 k€/an)	
		Site Internet et évolution					10 k€	
		Exposition/Signalétique/mascotte/slogan					25 k€ (5k€/an)	
		Edition d'ouvrages				10 k€		
		Média Presses émission radio						
C-2-3 Pr.1	Gouv 2-01	Sensibilisation des jeunes générations			large partenariat			Période du contrat
		actions pédagogiques auprès des jeunes (scolaires dans les centres de loisirs, ...)					30 k€ (6 k€ / an)	
		Développer un programme d'intervention avec des organismes spécialisées (CPIE, autres, ...)					30 k€ (6 k€/an)	

☞ **Précisions sur les actions à engager** : Sensibiliser et impliquer la population et les acteurs du territoire. Information sur l'état écologique des rivières et de la qualité de l'eau. Valorisation et information sur les actions engagées.



Photo 21 : Exposition sur la gestion de l'eau –Castelnau de Montmiral.

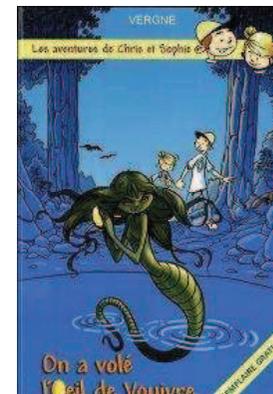


Photo 20 : Création d'une bande dessinée

VOLET C : ANIMATION SUIVI DU PROGRAMME ET COMMUNICATION

ACTIONS	MONTANT HT	INDICATEUR DE SUIVI / UNITE	OBJECTIFS	INDICATEUR D'EVALUATION (prévu/ réalisé)	PRIORITE
C1 ANIMATION ET SUIVI					
<i>Animation /coordination des opérations du contrat de rivière</i>	650 k€	<i>Taux de réalisation du programme (45 Opérations identifiées / nombre d'opérations engagées) - réunions envers les acteurs locaux (syndicat, cté de communes, mairie...) - Conférence en direction de la population, des riverains...</i>	<i>9 opérations par an Nombre de réunions techniques - nombre de réunions - nombre de réunions envers le grand public</i>		1
<i>Administration des données sur l'eau & SIG</i>	100 k€				1
<i>Intégration de l'enjeu eau dans les documents d'urbanisme</i>	<i>Cf volet B2</i>	<i>Cf. animation PAPI</i>			1
C2 COMMUNICATION					
<i>Communication, information grand public</i>	50 k€	<i>Manifestations grand publics / nombre</i>	<i>5 événements (1 par an) → Nbre personnes sensibilisées</i>		1
<i>Plan de Communication</i>	85 k€	<i>Information / nombre Outils de Communication/ nombre Site internet/ création</i>	<i>5 bulletins information 5 outils de communication Création site et évolution → Nbre personnes sensibilisées</i>		1
<i>Sensibilisation des jeunes générations</i>	60 k€	<i>Nombre d'écoles impliquées</i>	<i>1 animation dans chaque école (nombre d'école à renseigner)</i>		1
TOTAL	945 k€				



Photo 22 : Stand d'animation et de présentation à la Foire de Tanus



Photo 23 : Animation Pédagogique

TABLEAUX SYNTHETIQUES DES ACTIONS PROPOSEES

Volet A Lutte contre les pollutions Gestion qualitative	Volet B1 Restauration des milieux	Volet B2 Prévention des inondations	Volet B3 Gestion quantitative	Volet C Animation suivi et communication
<p>A1 SUIVI QUALITE DES EAUX</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement du suivi de la qualité des eaux superficielles 2. Mise en place d'un suivi qualité des eaux spécifique « industries et artisanat » 3. Mise en place d'un suivi biologique et milieu (indice poisson, IBGN...) <p>A2 ASSAINISSEMENT DOMESTIQUE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Résorber les derniers rejets domestiques, <p>A3 OPERATIONS AGRICOLES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Finalisation du PAT Bassin versant du Céret, zone amont de la Roucarié Mise en œuvre du PAT de l'AAC 2. Animation espace rural : investigations complémentaires / conseil dans la lutte contre les pollutions d'origine agricoles Accompagnement agriculteurs <p>A4.1 OPERATIONS INDUSTRIELLES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic des entreprises en activité étude réseau assainissement ZI ZA. 2. Diagnostic de l'impact des entreprises historiques sur la qualité des eaux superficielles et souterraines 3. Suivi spécifique qualité eau <p>A4 2 ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES - Pré diagnostic CCI CDM</p> <p>A4 3 ACTIONS COMPLEMENTAIRES RESEAUX</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réseaux de collecte des ZI & ZA 2. Etude diagnostic gestion eaux d'exhaure 3. Construction station AEP Cf. volet A5 <p>A5 ASSURER UNE ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE QUALITE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en œuvre du schéma départemental d'AEP : opérations sur les captages, les réseaux et les traitements 2. Mise en œuvre du programme de l'AAC Roucarié Fontbonne cf A3 1 	<p>B1-1 GESTION RIVIERE</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Suivi et gestion des rivières et des milieux associés Révision du plan de gestion et prise en compte des enjeux hydromorphologiques b. Diagnostic hydromorphologique des rivières rectifiées et pour définir des propositions de gestion (érosion, espace liberté, continuité écologique...) c. Enquête publique & DIG d. Restauration et entretien durables des rivières. <p>B1-2 GESTION MILIEU RIVIERE</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Actualiser et compléter les connaissances du milieu aquatique b. Favoriser la circulation des poissons migrateurs et autochtones, (montaison, dévalaison) aménagements piscicoles c. Améliorer la gestion des barrages (en période de stockage & de lâchers) pour éviter d'altérer les écosystèmes aquatiques d. Diagnostic et programme de lutte contre les espèces invasives (renouée, ragondins,..) <p>B1-3 GESTION « ESPACE RIVIERE ET MILIEUX NATURELS »</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Inventaire des zones humides (prairies humides, bras morts,...) b. Animation pour la gestion et la restauration des zones humides Animation Foncière 	<p>B2- MISE EN PLACE ET EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION POUR LA PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Animation et mise en œuvre du PAPI (opérations du SPRI Gestion du système local d'annonce de crue 2. Opérations : Gérer les inondations et les espaces inondables (G) 3. Opérations : Alerter et Secourir (AS) 4. Opérations : Protéger les zones à enjeux d'intérêt général (P) 5. Opérations : information et connaissance sur les risques d'inondation (IC) 	<p>B3- 1 GARANTIR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU POUR TOUS LES USAGES</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Mise en œuvre de la gestion de la ressource du bassin Aveyron Rehausse du barrage de st Géraud b. Actions de sensibilisation aux économies d'eau de la population, des agriculteurs, des industriels, des collectivités c. Diagnostics réseaux alimentation en eau potable 	<p>C1 ANIMATION ET SUIVI</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Animation et coordination pour la mise en œuvre des opérations du contrat de rivière 2. Administration des données sur l'eau & SIG 3. Favoriser l'intégration de l'enjeu eau dans les documents d'urbanisme <p>C2 COMMUNICATION</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Information, communication grand public 2. Plan de Communication et d'implication 3. Sensibilisation des jeunes générations 4. Valorisation du patrimoine naturel lié à l'eau

TABLEAU SYNTHETIQUES DES ACTIONS PROPOSEES - MONTANT FINANCIER

VOLETS	ACTIONS	MONTANT ESTIME
Volet A	Lutte contre les pollutions Gestion qualitative	12 396 k€ Hors opérations du PAT AAC
Volet B1	Restauration des milieux	2 400 k€
Volet B2	Prévention des inondations	2 016 k€
Volet B3	Gestion quantitative	1 000 k€ Hors opérations PGE Aveyron
Volet C	Animation suivi et communication	945 k€
TOTAL		18 757 K€

QUATRIEME PARTIE : Tableau récapitulatif et estimatif des actions projetées

◆ TABLEAU RECAPITULATIF ET ESTIMATIF DES ACTIONS PROJETEES

VOLET A Lutte contre les pollutions Gestion qualitative

			2013	2014	2015	2016	2017
Actions	montant HT K€	Priorité	année1	année2	année3	année4	année5
A1 suivi qualité des eaux							
1	1. Renforcement du suivi de la qualité des eaux superficielles						
2	2. suivi qualité des eaux spécifiques « industries et artisanat»	1	27,4	27,4	27,4	27,4	27,4
3	3. Mise en place d'un suivi biologique et milieu (indice poisson, IBGN...)	A définir					
A2 Assainissement domestique							
4	1. Résorber les derniers rejets domestiques Milhars	2			100	100	100
5	Salles	2			295	295	295
6	Marnaves	2			65	65	65
A3 opérations agricoles							
7	1.a Finalisation PAT Bassin zone amont de la Roucarié	1	73				
8	1.b Réalisation du PAT AAC	évaluation en cours		?	?	?	?
	Animation PAT AAC (1/4 tps)	1	15	15	15	15	15
9	2. Animation espace rural hors bassin AAC (3/4 tps)	2	45	45	45	45	45
A4 1 opérations industrielles							
10	a. Etude assainissement des ZI et ZA et Diagnostic de l'impact des rejets industriels et artisanaux	etude réalisée par SIAC	2	0			
11	b. Diagnostic impact des entreprises historiques sur la qualité des eaux superficielles et souterraines		2	78			
12	c. Suivi spécifique qualité eau		2	12			
A4 2 Accompagnement des entreprises							
13	Pré diagnostic environnemental CCI CDM		2	2,8	2,8	2,8	2,8
A4 3 Actions complémentaires : Réseaux de collecte des effluents domestiques ou traitable par la station des zones industrielles et artisanales							
14	1 a. Zone du Paysssel		2	22			
	1 b. Zone des ateliers centraux		2	40			
15	2. Etude diagnostic de la gestion des eaux d'exhaure	à définir	2	?	?	?	
A5 Assurer une alimentation en eau potable de qualité							
16	1. Mise en œuvre du schéma départemental d'AEP captage		1	146			
17	réseau		1	1500	1500		
18	traitement		1	215	6725	254	
19	2. Mise en place du programme de l'AAC Roucarié Fontbonne	cf volet A3 1b	1				
TOTAL VOLET A (Hors programme du PAT de l'AAC)				12 396			
				2176,5	8315,4	804,1	550,2

VOLET B1 Restauration des milieux

B1-1 Gestion rivière			Priorité	année1	année2	année3	année4	année5
20	a. Suivi et gestion des rivières et des milieux associés	300	1	60	60	60	60	60
	Révision du plan de gestion et prise en compte des enjeux hydromorphologiques							
21	b. Diagnostic hydromorphologique des rivières rectifiées et recalibrées (Masse d'eau de la Vère et TPME dans la plaine alluviale) pour définir des propositions de gestion (érosion, espace liberté, continuité écologique...):	100	1		50	50		
22	c. Enquête publique & DIG	<i>Cf. suivi gestion</i>	2		0			
23	d. Restauration et entretien des rivières	950	1	190	190	190	190	190
B1-2 Gestion milieu rivière								
24	a. Actualiser et compléter les connaissances du milieu aquatique	<i>A définir</i>	1					
25	b. Favoriser la circulation des poissons migrateurs et autochtones, (montaison, dévalaison) aménagements piscicoles	840	2			280	280	280
26	c. Améliorer la gestion des barrages (en période de stockage & de lâchers) pour éviter d'altérer les écosystèmes aquatiques	<i>Négociation</i>	2	0	0	0	0	0
27	d. Diagnostic et programme de lutte contre les espèces invasives (renouée, ragondins,..)	<i>Cf. Gestion durable des rivières</i>	1	0	0	0	0	0
B1-3 Gestion « espace rivière et milieux naturels »								
28	a. Inventaire des zones humides (prairies humides, bras morts,...) en cours	60	1	30	30			
29	b. Animation pour la gestion et la restauration des zones humides Animation Foncière	150	2			50	50	50
TOTAL VOLET B1		2 400		280	330	630	580	580

VOLET B2 Prévention des inondations

B2 Mise en place et en œuvre du Programme d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI)- Opérations du schéma de prévention des risques inondation			Priorité	année1	année2	année3	année4	année5
30	1. Animation et mise en œuvre du PAPI (opérations du SPRI)	200	3	40	40	40	40	40
31	Mise en place et Gestion du système local d'annonce de crue	200	3	40	40	40	40	40
32	2. Opérations :Gérer les inondations et les espaces inondables (G)	258	3	64,5	64,5	64,5	64,5	
33	3. Opérations :Alerter et Secourir (AS) :	180	3		60	60	60	
34	4. Opérations :Protéger les zones à enjeux d'intérêt général (P)	1030	3		257,5	257,5	257,5	257,5
35	5. Opérations :information et connaissance sur les risques d'inondation (IC) :	148	3		37	37	37	37
TOTAL VOLET B2		2 016		144,5	499	499	499	374,5

VOLET B3 Gestion quantitative

B3 Garantir la gestion de la ressource en eau pour tous les usages			Priorité	année1	année2	année3	année4	année5
36	Gestion de la ressource du bassin Aveyron	<i>A définir</i>	3					
37	Rehausse du barrage de St Géraud	1000	3	500	500			
38	sensibilisation aux économies d'eau	<i>Cf. animation</i>	1	0	0	0	0	0
39	diagnostic des réseaux d'alimentation en eau potable	cf volet A5.1	1					
TOTAL VOLET B3 (Hors programme du PGE Aveyron)		1 000		500	500	0	0	0

VOLET C Animation suivi et communication

C1 Animation et suivi			Priorité	année1	année2	année3	année4	année5
40	Animation /coordination des opérations du contrat de rivière	650	1	130	130	130	130	130
41	Administration des données sur l'eau & SIG	100	1	20	20	20	20	20
42	Intégration de l'enjeu eau dans les documents d'urbanisme	<i>Cf. animation PAPI PPRI</i>	1	0	0	0	0	0
C2 Communication								
43	Communication, information grand public	50	1	10	10	10	10	10
44	Plan de Communication	85	1	17	17	17	17	17
45	Sensibilisation des jeunes générations	60	1	12	12	12	12	12
TOTAL VOLET C		945		189	189	189	189	189

 action portée par le SMRCV

 action portée par d'autres Maîtres d'ouvrage

Estimation des 4 VOLETS DU CONTRAT DE RIVIERE

	montant HT K€
TOTAL ESTIMATIF CONTRAT DE RIVIERE (Hors opérations du PAT de l'AAC et du PGE Aveyron)	18 757
Total estimatif porté par le SMRCV	5 902

année1	année2	année3	année4	année5
2013	2014	2015	2016	2017
3 290,0	9 833,4	2 122,1	1 818,2	1 693,7
793,7	1 108,2	1 408,2	1 358,2	1 233,7

ANNEXES

◆ Table des illustrations (cartes)

Carte 1 : Localisation du territoire du syndicat de rivière Cérou Vère	6
Carte 2 : Les bassins versants Cérou et Vère dans l'UHR Aveyron	6
Carte 3 : Les principaux cours d'eau des bassins versants Cérou et Vère	7
Carte 4 : Carte de situation des collectivités locales	9
Carte 5 : classement des cours d'eau	10
Carte 6 : identification et codification des masses d'eau	11
Carte 7 : barrages du territoire.....	13
Carte 8 : Etat écologique des masses d'eau superficielles (2006-2007)	14
Carte 9 : Etat Chimique des masses d'eau superficielles (2006-2007)	14
Carte 10 : répartition de la population dans le territoire.....	15
Carte 11 : occupation du sol dans le territoire.....	16
Carte 12 : Le syndicat de rivière - collectivités adhérentes.....	18
Carte 13 : objectifs d'état global des masses d'eau - dénomination des masses d'eau.....	22
Carte 14 : objectifs d'état global des masses d'eau - code des masses d'eau	22
Carte 15 : Enjeu eau potable - carte synthétique	32
Carte 16 : Enjeu impact agricole - carte synthétique.....	33
Carte 17 : Enjeu gestion de l'espace rivière - carte synthétique	34
Carte 18 : Enjeu impact industriel - carte synthétique	35
Carte 19 : Enjeu inondation - carte synthétique	36
Carte 20 : Enjeu gestion quantitative - carte synthétique.....	37
Carte 21 : renforcement du suivi de la qualité des eaux.....	44
Carte 22 : Assainissement collectif derniers rejets directs	45
Carte 23 : Enjeu impact agricole - carte synthétique.....	48
Carte 24 : Enjeu impact industriel - carte synthétique	50
Carte 25 : Enjeu eau potable - carte synthétique	52
Carte 26 : Enjeu gestion de l'espace rivière - carte synthétique	54
Carte 27 : restauration et gestion du biotope - continuité écologique	56
Carte 28 : Zones Humides et Zones de prospection de terrain (inventaire en cours).....	58
Carte 29 : Enjeu inondation - carte synthétique	61
Carte 30 : Enjeu gestion quantitative - carte synthétique.....	63



◆ **Atlas cartographique du dossier sommaire du contrat de rivière Cérou Vère**

Cf. Document annexe